

Appels d'offres pour la réalisation des projets de production de 3 000 MWc

Signature de 19 contrats entre Sonelgaz et les entreprises retenues

Pour clôturer le processus d'appels d'offres pour la réalisation des projets 2 000 MW et « Solar 1 000 » en énergie solaire photovoltaïque, les 19 contrats de réalisation ont été signés le 14 mars 2024, à l'Hôtel El Aurassi entre Sonelgaz et les entreprises retenues. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de Son Excellence le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Mohamed ARKAB, Son Excellence la ministre de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, Mme. Fazia DEHLEB, et du Président-Directeur Général de Sonelgaz, M. Mourad ADJAL ainsi que des experts en énergie et les représentants de la presse.



Dans son allocution d'ouverture, le Président-Directeur Général de Sonelgaz, M. Mourad ADJAL, a exprimé sa satisfaction quant aux défis relevés par le groupe via ses filiales, afin de respecter ses engagements envers le ministère de tutelle et les hautes autorités du pays qui l'ont chargé de la concrétisation de l'ambitieux programme de 15000 MWc à l'horizon 2035. Il a également tenu à souligner que deux (02) entreprises algériennes et trois (03) entreprises algériennes associées avec des entreprises étrangères ont réussi à décrocher des contrats lors de cette étape qui consiste en la réalisation de 20 centrales solaires photovoltaïques d'une capacité globale de 3000 MW. Les contrats

comprendront également la conception, l'ingénierie, les travaux de génie civil, la fourniture, le transport, le montage, la formation, les essais et les mises en service. Il a, en outre, rappelé le lancement par Sonelgaz en décembre 2023 d'un appel d'offres relatif à la réalisation d'une centrale photovoltaïque dans la région de Ghar Djebilet dont l'ouverture des plis est prévue durant le premier semestre 2024.

De son côté, le Ministre de l'Énergie et des Mines, M. Mohamed ARKAB, a souligné l'importance de ce projet, « qui constitue une avancée significative dans la transition énergétique de l'Algérie conformément au programme de M. le président de la République et qui permettra de préserver l'environnement et la

Echos



Bulletin d'information édité par la Direction de la Communication - Sonelgaz
Pour tout contact et suggestions : Tél. : 021 72 43 03 / Fax : 021 72 31 61 / E-mail : echos.groupe@sonelgaz.dz

rationalisation de l'utilisation du gaz naturel ». Aussi, M. le Ministre a indiqué qu'en signant des contrats pour la réalisation de centrales solaires photovoltaïques « l'Algérie franchira aujourd'hui un pas décisif dans la réalisation de l'ambitieux programme de développement des énergies renouvelables dans le pays, et de ce fait se dirige vers la concrétisation d'un avenir énergétique favorisant l'exploitation optimale des énergies propres et renouvelables, notamment les sources d'énergie solaire vu les grandes capacités que recèle le pays, qu'il est temps d'exploiter pour diversifier notre mix énergétique, préserver nos ressources gazières et créer une valeur économique ajoutée », selon M. Mohamed Arkab, qui a ajouté qu'« au-delà de l'aspect énergétique et de la satisfaction de nos besoins croissants en électricité de manière propre et durable et en contribuant de manière significative à la transition énergétique, ces projets géants s'inscrivent dans une dynamique de développement économique durable qui permettra la création de milliers de postes d'emploi et le transfert de techniques et de technologies avancées dans le domaine des énergies propres ».

Dans le même sillage, la Ministre de l'Environnement et des Énergies Renouvelables a salué les efforts du Ministère de l'Énergie et des Mines, à travers Sonelgaz, quant au développement des énergies renouvelables et leur impact sur l'environnement, notamment la réduction de l'empreinte carbone.

Pour rappel, le projet 2 000 MWc consiste en la réalisation de quinze (15) centrales solaires photovoltaïques, d'une capacité allant de 80 à 220 MW, réparties sur 12 wilayas du pays, à savoir ; Béchar, M'Sila, Bordj Bou Arreridj, Batna, Laghouat, Ghardaïa, Tiaret, El Oued, Touggourt, M'Ghaier, Biskra et Ouled Djellal. Quant au projet "Solar 1000", il consiste en la réalisation de cinq (5) centrales photovoltaïques, d'une capacité variant de 50 à 300 MWc, réparties sur les wilayas de : Laghouat, Ouargla, Touggourt, El Oued et Béchar.

